

« J'Accuse... ! »

HISTOIRE 1898, 13 janvier. La célèbre interpellation d'Émile Zola dans « L'Aurore » a porté l'affaire Dreyfus sur le terrain politique. Jamais article de presse n'a autant compté dans la vitalité démocratique du pays

LES GRANDES HEURES DE LA PRESSE (6/17)

Ce feuilleton, publié par la revue « L'Histoire » (2009 à 2012), est reparu en 2019 chez Champs-Flammarion. Signé par l'historien, ancien ministre, ex-président de la BNF et de Radio France Jean-Noël Jeanneney, il fait revivre la saga séculaire du quatrième pouvoir en France

Jean-Noël Jeanneney

Au palmarès des articles les plus fameux de l'histoire de la presse française, celui-ci s'impose au plus haut. Il s'agit de la célèbre interpellation, longue et vibrante, adressée par Émile Zola au président de la République Félix Faure, et publiée en première page du quotidien « L'Aurore » du 13 janvier 1898. Le titre est de Clemenceau, directeur politique du journal, et il fait balle. Le succès est immédiat, débridé. De ce jour-là date un tournant décisif dans l'histoire de la République.

Le combat judiciaire d'une famille et d'un petit groupe pour la réhabilitation du capitaine Alfred Dreyfus, iniquement condamné pour trahison en décembre 1894, se mue en un affrontement moral et philosophique entre les partisans de la raison d'État, portés par un patriotisme dévoyé, et les citoyens pour qui la défense sans concession de la justice et de la vérité justifie seule ce patriotisme.

Esterhazy acquitté, scandale

Dans le cours de l'Affaire, l'initiative de Zola, qui résume à coups d'étrivière tout ce que l'on peut savoir ou subodorer des turpitudes de l'Etat-major moyennant quelques erreurs sans portée majeure, intervient en un temps où le découragement risque, dans son camp, de s'emparer des âmes les moins trempées. Alors que les dreyfusards ont obtenu qu'Esterhazy, cet officier dont la culpabilité est désormais patente, soit enfin jugé en Conseil de guerre, cette instance, soumise à l'état-major, vient de prononcer, deux jours plus tôt, un acquittement qui paraît bloquer net la marche en avant.

Or voici que Zola, par son intervention soudaine, où il jette tout le poids de sa célébrité littéraire et de la popularité de son œuvre, relance d'un coup le mouvement. Il contraint le gouvernement de Jules Méline à le faire poursuivre en cour d'assises. Le procès de « J'accuse... ! », cet article unique et éclatant, retentit dans le monde entier où grâce à lui on prend conscience de l'enjeu. Certes, Zola est finalement condamné et doit s'exiler en Angleterre, mais cette fois le branle est redonné vers la lumière, conduisant au pro-

cess de Rennes où sont consenties à Dreyfus, le 9 septembre 1899, d'absurdes mais déjà apaisantes « circonstances atténuantes », puis à sa grâce le 19 et, au bout de ce dur chemin, à l'arrêt de réhabilitation qui met fin à l'Affaire en juillet 1906.

Le rôle nouveau de la presse

Prenons-y garde cependant : ce poids historique de « J'accuse... ! », essentiel dans le déroulement de l'Affaire, ne doit pas détourner de considérer aussi sa portée dans l'histoire de la presse elle-même. Cet article nous dit avec un éclat sans pareil le rôle de celle-ci, désormais primordial, au sens propre, dans le fonctionnement de la démocratie et les passions qui la parcourent. Plus rien, désormais, ne paraît pouvoir la brider. Charles Péguy raconte : « Toute la journée, les camelots à la voix éraillée crièrent "L'Aurore", coururent avec "L'Aurore", en gros paquets sous le bras, distribuèrent "L'Aurore" aux acheteurs empressés. » Ainsi furent vendus 2 à 300 000 exemplaires au moins dans la seule capitale : « Le choc donné fut si extraordinaire que Paris faillit se retourner. »

Nous ne mesurons plus bien, depuis le développement de la radio puis de la télévision, ce que fut en ces temps-là la formidable puissance des quotidiens, dont les plus efficaces pouvaient paraître en éditions successives presque au rythme des fameux « flashes » horaires d'Europe n° 1 au temps de la guerre d'Algérie. « J'accuse... ! » est au cœur de l'âge d'or de la presse française – formule à bon escient consacrée.

Cet âge est marqué par la domination de quatre grands journaux populaires, « Le Journal », « Le Petit Journal », « Le Matin », « Le Petit Parisien », qui vendent à eux seuls, avant la

Par son intervention soudaine où il jette tout le poids de sa célébrité littéraire, Zola relance d'un coup le mouvement

Grande Guerre, 4,5 millions d'exemplaires chaque jour, soit 40 % du marché français. Pour conserver leur vaste clientèle dans sa diversité, il leur faut privilégier le plus souvent une position prudemment médiane. Quand « Le Petit Journal » d'Ernest Judet y manque, prenant vivement parti contre Dreyfus, il connaît une redoutable baisse de ses ventes. Les journaux visant une clientèle bourgeoise, tels « Le Temps » ou « Le Journal des débats », manifestent, en l'occurrence, une semblable prudence. Et quand « Le Figaro » s'engage pour la défense du capitaine, sa clientèle mondaine lui en fait payer rudement le prix.

Une catégorie toute différente est celle des journaux politiques dont l'engagement au contraire est la rai-



La Une de « L'Aurore », le 13 janvier 1898, marque la relance de l'Affaire Dreyfus. Presque 300 000 exemplaires s'arrachent à Paris. Zola, soutenu par Clemenceau, a tout risqué. PHOTO DR

son d'être. Tout acteur important sur la scène publique souhaite disposer de sa feuille à lui, où la part des informations compte bien moins que l'éditorial et les commentaires, les campagnes de presse et les invectives, souvent, qu'on jette à l'adversaire. A cet égard l'emprise de Clemenceau sur « L'Aurore » à côté du « patron » en titre, Ernest Vaughan, est significative. Certes, il ne songe pas encore à retrouver un siège au Parlement, dont il a été chassé après Panama, mais son poids dans les débats de la cité n'est concevable que de la sorte.

Jaurès et « L'Humanité »

Lorsque Jaurès, en 1904, fonde « L'Humanité », son ambition, si elle s'affirme plus collective, répond à un semblable souci. On comprendrait mal, sans cela, que la trace de « J'accuse... ! » dans la mémoire collective, quel qu'ait été son retentissement immédiat, soit restée longtemps si profonde. Sa lecture, aujourd'hui encore, fait tressaillir. Comme si se concentraient sur cet acte de vaillance et de probité l'intensité d'une mémoire.

Ce texte resurgit d'ailleurs violemment au Parlement, entre 1906 et 1908, quand s'ouvrent les débats qui vont aboutir au transfert des cendres de Zola au Panthéon. Cle-

menceau est chef du gouvernement et veut cet hommage de la République. Le rapporteur au Sénat de la loi qui le décidera, Boissy d'Anglas, affirme le 20 novembre 1906 : « Ce n'est pas pour son mérite littéraire, d'ailleurs immense, que semblable proposition vous est faite. C'est pour un acte de courage civique, grand et tragique comme les circonstances au milieu desquelles il s'accomplit. »

C'était installer d'emblée « J'accuse... ! » au centre des affrontements passionnés qui dureraient deux ans. Dans l'une et l'autre Chambre, désormais, on revient sans cesse sur ce texte magnifique et ravageur qui ne cesse de diviser les consciences. Le 11 décembre, au Palais-Bourbon, le comte de Las Cases, catholique fervent, monte à la tribune pour expliquer que la brutalité de « J'accuse... ! » a assumé, en portant une accusation « mal conçue », « mal pensée », « mal comprise », la dramatique responsabilité de sortir l'Affaire du terrain judiciaire pour la porter sur le terrain politique. Son auteur s'est donc conduit en « malfaiteur » en jetant la France dans le trouble pour des années.

Clemenceau encense Zola
La Chambre semble ébranlée. Cle-

menceau le ressent et intervient, décisif. Il célèbre l'acte de Zola, « cette résistance aux foules bien plus héroïque que celle de résister aux rois » puisqu'elle affronta « une opinion publique affolée ». Et il ajoute : « Zola eût affronté l'humanité entière pour la justice et la vérité. Eh bien, cela c'est un acte qui n'est commun dans l'histoire d'aucun peuple. Quand il a écrit "J'accuse... !", je peux l'avouer, je l'ai désapprouvé. Je lui dit à : "Vous allez trop loin !" Et bientôt j'ai dû comprendre que c'est lui qui avait raison contre moi [...]. La grandeur, le courage, l'héroïsme de l'action ! Voilà pourquoi il a été grand [...]. Il s'est jeté tout entier, il a donné sa fortune, son honneur, l'honneur des siens [...]. Il reste l'âme d'une conscience noble, courageuse, qui a honoré son temps et son pays. »

Jamais article de presse a-t-il été, en France, si magnifiquement défendu, a-t-il aussi fortement compté, sur-le-champ et après coup, dans la vitalité démocratique ?

Références : « J'accuse... ! », L'Histoire n°347, novembre 2009.
www.lhistoire.fr/les-grandes-heures-de-la-presse/jaccuse

> Samedi prochain, le sacre d'Albert Londres.